



Industries Lassonde inc.

Rapport de gestion intermédiaire - Troisième trimestre terminé le 26 septembre 2020

Le présent rapport de gestion relatif aux résultats, à la situation financière et aux flux de trésorerie de Industries Lassonde inc. (la « Société ») doit être lu en parallèle avec ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« états financiers consolidés intermédiaires ») et les notes afférentes. En plus de contenir l'analyse du troisième trimestre terminé le 26 septembre 2020, le rapport tient compte de tout élément pouvant être considéré comme significatif survenu entre le 26 septembre 2020 et sa date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, soit le 6 novembre 2020 inclusivement.

L'information financière du présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Des renseignements complémentaires, dont la notice annuelle et les attestations des dirigeants relatives au troisième trimestre de l'exercice financier 2020, sont également disponibles sur le site Internet de SEDAR au www.sedar.com. À moins d'indication contraire, la monnaie de présentation des données financières du présent document est le dollar canadien.

Déclarations prospectives et utilisation d'hypothèses et d'estimations

Toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « prévoir », « estimer » et d'autres expressions similaires ainsi que la forme négative de ces termes ou de leurs variations indiquent en général des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de Industries Lassonde inc. et elles sont assujetties à des risques connus et inconnus ainsi qu'à des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, le rendement ou les résultats réels de Industries Lassonde inc. soient sensiblement différents du rendement ou des résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Des informations détaillées sur ces risques et incertitudes sont présentées à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels.

Les principales hypothèses et estimations utilisées par la direction sont les suivantes :

- ♦ Évaluation des revenus tirés de la vente de produits;
- ♦ Évaluation du taux effectif d'imposition trimestriel;
- ♦ Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives;
- ♦ Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies;
- ♦ Évaluation d'actifs non financiers;
- ♦ Répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises; et
- ♦ Évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3.

Puisque le processus de présentation de l'information financière exige l'utilisation d'hypothèses et d'estimations, les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet de ces hypothèses et estimations pourraient différer de celles-ci.

Profil de la Société

Industries Lassonde inc. développe, fabrique et commercialise en Amérique du Nord une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire ainsi que des concentrés de jus surgelés. La Société est la plus importante productrice de jus et boissons de fruits et légumes au Canada et une des deux plus grandes productrices de jus et boissons de fruits non-réfrigérés de marque privée aux États-Unis. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges. De plus, la Société développe, fabrique et commercialise des produits alimentaires spécialisés tels que des bouillons et sauces à fondue ainsi que des sauces pour pâtes. Elle produit également du cidre de pomme et des boissons à base de cidre et elle importe des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine afin de les conditionner et de les commercialiser.

La Société a complété le 3 janvier 2020 l'acquisition de Sun-Rype Products Ltd. et de deux de ses entités affiliées (« Sun-Rype »). Sun-Rype est un fabricant canadien de collations et boissons à base de fruits qui emploie 400 personnes et dont les installations sont situées à Kelowna, en Colombie-Britannique et dans les villes de Selah et Wapato, dans l'État de Washington. Sun-Rype fabrique et vend une gamme de jus et de boissons à base de fruits prêts à boire sous la marque Sun-Rype, ainsi que des collations à base de fruits sous les marques Sun-Rype, Fruit to Go, FruitSource et Good Bites.

Les principales filiales en activité de la Société sont A. Lassonde inc., Apple & Eve, LLC, Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »), Old Orchard Brands, LLC (« OOB »), Spécialités Lassonde inc., Sun-Rype Products Ltd. et Vins Arista inc. La Société exploite 18 usines situées au Canada et aux États-Unis et compte sur l'expertise de près de 2 600 employés pour offrir des produits de qualité supérieure. Les actions de Industries Lassonde inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La Société est active dans deux segments de marché, soit les ventes au détail et les ventes aux services alimentaires. Les ventes au détail, qui représentaient pour l'exercice 2019 environ 87 % des ventes totales, regroupent les ventes effectuées aux détaillants et grossistes en alimentation, dont les chaînes de supermarchés, les marchands indépendants, les grandes surfaces, les clubs-entrepôts ainsi que les grandes chaînes de pharmacies et les ventes en ligne. Pour l'exercice 2019, les ventes aux services alimentaires comptaient pour environ 13 % des ventes totales et regroupent les ventes effectuées aux restaurants, hôtels, hôpitaux, écoles et grossistes desservant ces établissements.

Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive telles qu'Antico, Apple & Eve, Arte Nova, Canton, Double Vie, Dublin's Pub, Everfresh, Fairlee, Fruité, Grown Right, Kiju, Mont-Rouge, Northland, Oasis, Old Orchard, Orange Maison, Rougemont, Ruby Kist, Sun-Rype, The Switch, Tropical Grove ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation comme Allen's, Arizona, Del Monte, Graves, Nature's Best et Tetley. Sur le plan géographique et en tenant compte des ventes annualisées de Sun-Rype, la Société réalise, sur une base annuelle, 58,6 % de ses ventes aux États-Unis, 41,0 % au Canada et 0,4 % dans d'autres pays.

Dans le cours normal de ses activités, la Société procède au pressage de la pomme et de la canneberge. Ces activités de transformation s'échelonnent en grande partie du mois d'août au mois de novembre. Elles sont réalisées à partir des récoltes et accroissent généralement le niveau des stocks lors du dernier trimestre de l'année.

Performance globale

Le 3 janvier 2020, la Société a complété l'acquisition de Sun-Rype pour une contrepartie en espèces de 89,3 millions \$, réglée lors de la clôture de la transaction. Ce montant reflétait des ajustements préliminaires à la trésorerie, au fonds de roulement et aux immobilisations corporelles. Au cours du deuxième trimestre de 2020, un montant de 2,2 millions \$ a été reçu du vendeur à la suite du règlement final des ajustements de fonds de roulement et d'autres éléments. Dans le cadre de la transaction, la Société a assumé un passif de 23,0 millions \$ lié aux obligations locatives pour les installations de Sun-Rype. L'acquisition a été financée par la facilité de crédit canadienne existante de la Société et les coûts de transaction, principalement encourus au cours du quatrième trimestre de 2019, ont été de 1,5 million \$. La Société a comptabilisé ce regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de l'exercice 2020 comprennent les résultats de Sun-Rype à compter du 3 janvier 2020. La note 4 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 contient des informations supplémentaires relatives à l'acquisition et notamment sur la répartition du prix d'achat et sur le financement du coût d'acquisition et des frais afférents.

La Société a affiché des ventes de 495,2 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020, en hausse de 72,3 millions \$ ou 17,1 % par rapport aux ventes de 422,9 millions \$ pour la période comparable de 2019. L'addition de Sun-Rype a eu pour effet de hausser les ventes de la Société de 47,3 millions \$. En excluant le chiffre d'affaires de Sun-Rype et un effet de change favorable de 2,6 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 22,4 millions \$ ou 5,3 %, expliquée en grande partie par une augmentation des ventes de produits de marque privée. La Société croit qu'une portion importante de cette augmentation pourrait être attribuable aux changements d'habitudes alimentaires liés aux impacts de la COVID-19 puisque les volumes de ventes de l'industrie ont également bénéficié d'une hausse appréciable.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 40,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, en hausse de 15,0 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 25,0 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice précédent. Pour sa part, Sun-Rype a affiché un résultat

d'exploitation de 2,5 millions \$. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat d'exploitation aurait été en hausse de 12,5 millions \$ par rapport au troisième trimestre de 2019. Cette hausse s'explique par des augmentations de la contribution brute des activités canadiennes et américaines principalement dues à la hausse du volume de ventes, une baisse du coût de certaines matières premières et l'amélioration de la cadence de production de l'une des usines de la Société qui avait été ralentie en 2019 par des travaux d'investissement. Le résultat d'exploitation a également été affecté par une hausse des charges salariales liées à la performance.

Les frais financiers sont passés de 4,6 millions \$ au troisième trimestre de 2019 à 4,0 millions \$ au cours de ce trimestre. En excluant les charges d'intérêts de 0,7 million \$ relatives à l'acquisition de Sun-Rype, les frais financiers sont en baisse de 1,3 million \$. La diminution provient essentiellement d'une baisse de la charge d'intérêts de la dette à long terme.

Les « Autres (gains) pertes » sont passés d'un gain de 0,9 million \$ au troisième trimestre de 2019 à une perte de 0,7 million \$ en 2020. La perte du troisième trimestre de 2020 provient de pertes de change totalisant 0,5 million \$ et d'une perte de 0,2 million \$ provenant de la variation de juste valeur d'instruments financiers. Le gain du troisième trimestre de 2019 était principalement attribuable à un gain de 0,8 million \$ découlant d'une baisse de la juste valeur d'une contrepartie éventuelle à payer.

Le résultat avant impôts du troisième trimestre de 2020 est de 35,2 millions \$, en hausse de 14,0 millions \$ sur le résultat avant impôts du troisième trimestre de 2019 qui était de 21,2 millions \$.

Les impôts sur le résultat passent de 5,6 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019 à 8,8 millions \$ pour le trimestre comparable de 2020. Le taux effectif d'impôt de 25,1 % du troisième trimestre de 2020 est inférieur au taux de 26,5 % du trimestre comparable de 2019. Le taux effectif d'impôt du troisième trimestre de 2019 tenait compte de l'effet défavorable d'une révision d'un estimé touchant la déductibilité de certaines dépenses encourues en 2019. En excluant cet élément, le taux effectif d'impôt du troisième trimestre de 2020 est supérieur au taux ajusté du trimestre comparable de 2019 et reflète principalement une réduction des montants déductibles sur la charge d'intérêts de la Société.

Le résultat net du troisième trimestre de 2020 est de 26,4 millions \$, en hausse de 10,8 millions \$ sur le résultat net de 15,6 millions \$ du troisième trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat tient compte du résultat net de 1,8 million \$ de Sun-Rype et des frais financiers additionnels, nets d'impôts, de 0,3 million \$ relatifs au financement de l'acquisition.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 25,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 3,65 \$ pour le troisième trimestre de 2020. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 15,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,21 \$ pour la période comparable de 2019. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du troisième trimestre de 2020 aurait été en hausse de 8,5 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2019.

La Société note un apport de flux de trésorerie de 65,9 millions \$ issu des activités d'exploitation au troisième trimestre de 2020 alors que ces mêmes activités avaient généré des flux de 34,1 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Les activités d'exploitation de Sun-Rype ont généré 3,5 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020. Par ailleurs, les activités de financement ont utilisé 53,9 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020 alors qu'elles avaient utilisé 9,5 millions \$ pour le trimestre comparable de 2019. Les activités d'investissement ont, pour leur part, utilisé 11,1 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à 17,7 millions \$ pour la même période de l'exercice 2019. À la fin du troisième trimestre de l'exercice en cours, la Société présente un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie de 6,4 millions \$ et un découvert bancaire de 0,1 million \$ alors qu'à la fin du troisième trimestre de 2019, elle indiquait un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,1 million \$ et un découvert bancaire de 1,8 million \$.

Informations financières trimestrielles

Données relatives aux résultats consolidés

(en milliers de dollars, sauf indication)	Troisièmes trimestres terminés les	
	26 sept. 2020	28 sept. 2019
	\$	\$
Ventes	495 207	422 882
Coût des ventes	352 449	310 385
Frais de vente et d'administration	102 727	87 623
(Gains) pertes sur immobilisations	13	(78)
	455 189	397 930
Résultat d'exploitation	40 018	24 952
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(79)	-
Frais financiers	4 043	4 643
Autres (gains) pertes	691	(937)
Résultat avant impôts	35 205	21 246
Impôts sur le résultat	8 835	5 628
Résultat net	26 370	15 618
Attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	25 333	15 345
À la participation ne donnant pas le contrôle	1 037	273
	26 370	15 618

Résultat de base et dilué par action (en \$)	3,65	2,21
---	-------------	-------------

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 934	6 941
--	--------------	--------------

Les ventes du troisième trimestre de 2020 totalisent 495,2 millions \$, en hausse de 72,3 millions \$ (17,1 %) sur les ventes de 422,9 millions \$ du troisième trimestre de 2019. Au cours du troisième trimestre de 2020, Sun-Rype a réalisé des ventes de 47,3 millions \$, laissant un écart favorable de 25,0 millions \$ sur une base comparable. Cette augmentation des ventes de 5,9 % s'explique par l'effet combiné des éléments suivants : (i) une hausse de 19,1 millions \$ des ventes de produits de marque privée; (ii) une variation favorable de la composition des ventes de produits de marque nationale résultant en une augmentation des ventes de 4,6 millions \$; (iii) une diminution de 4,5 millions \$ du volume de ventes de produits de marque nationale touchant particulièrement les formats individuels; (iv) des ajustements de prix de vente qui ont eu un effet favorable de 3,0 millions \$ sur les ventes de produits de marque nationale; (v) un effet de change favorable de 2,6 millions \$; et (vi) l'effet favorable d'une baisse de 0,2 million \$ des frais de référencement. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le montant total des ventes est de 1 465,9 millions \$, en hausse de 17,6 % sur le montant de 1 246,2 millions \$ des neuf premiers mois de 2019.

Le coût des ventes est passé de 310,4 millions \$ au troisième trimestre de 2019 à 352,4 millions \$ pour la période comparable de l'exercice financier en cours, en hausse de 42,0 millions \$. Le coût des ventes de Sun-Rype s'est chiffré à 35,3 millions \$, ce qui explique en partie cette augmentation. En excluant Sun-Rype, le coût des ventes du troisième trimestre de 2020 a été de 317,1 millions \$, en hausse de 2,2 %. Lorsque comparée à la hausse de 5,9 % des ventes, cette variation proportionnellement plus faible du coût des ventes reflète essentiellement une baisse du coût de certains intrants touchant notamment les concentrés d'orange et la résine utilisée pour la fabrication des bouteilles de plastique atténuée par un effet de change défavorable affectant les achats de matières premières en devises étrangères des entités canadiennes. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le montant total du coût des ventes est de 1 053,5 millions \$, en augmentation de 15,6 % sur le montant de 911,0 millions \$ des neuf premiers mois de l'exercice 2019.

Les frais de vente et d'administration sont passés de 87,6 millions \$ au troisième trimestre de 2019 à 102,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, en hausse de 15,1 millions \$. Cette hausse est en partie attribuable à l'ajout des frais de vente et d'administration de 9,5 millions \$ de Sun-Rype au cours de ce trimestre. En excluant l'impact de Sun-Rype, les frais de vente et d'administration de la Société

sont de 93,2 millions \$, en hausse de 5,6 millions \$ sur les frais de vente et d'administration du trimestre comparable de 2019. Cette augmentation est principalement due à une hausse des charges salariales liées à la performance et à une hausse des frais de transport aux États-Unis découlant d'un volume de ventes supérieur. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les frais de vente et d'administration totalisent 299,3 millions \$, en hausse de 15,4 % sur le montant de 259,4 millions \$ des neuf premiers mois de 2019.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 40,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, en hausse de 15,0 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 25,0 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice précédent. Pour sa part, Sun-Rype a affiché un résultat d'exploitation de 2,5 millions \$. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat d'exploitation aurait été en hausse de 12,5 millions \$ par rapport au troisième trimestre de 2019. Pour les neuf premiers mois de 2020, le résultat d'exploitation s'élève à 113,0 millions \$, en hausse de 37,1 millions \$ sur celui de 75,9 millions \$ des neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société a subi une perte de 0,1 million \$ relative à sa quote-part dans le résultat net de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond »), entité dans laquelle la Société avait acquis une participation au cours du troisième trimestre de 2019. Pour les neuf premiers mois de 2020, la Société a subi une perte totale de 0,7 million \$ relative à sa quote-part dans le résultat net de Diamond.

Les frais financiers sont passés de 4,6 millions \$ au troisième trimestre de 2019 à 4,0 millions \$ au cours de ce trimestre. En excluant les charges d'intérêts de 0,7 million \$ relatives à l'acquisition de Sun-Rype, les frais financiers sont en baisse de 1,3 million \$. La diminution provient essentiellement d'une baisse de la charge d'intérêts de la dette à long terme. Pour les neuf premiers mois, les frais financiers sont passés de 14,4 millions \$ en 2019 à 13,6 millions \$ pour l'exercice en cours.

Les « Autres (gains) pertes » sont passés d'un gain de 0,9 million \$ au troisième trimestre de 2019 à une perte de 0,7 million \$ en 2020. La perte du troisième trimestre de 2020 provient de pertes de change totalisant 0,5 million \$ et d'une perte de 0,2 million \$ provenant de la variation de juste valeur d'instruments financiers. Le gain du troisième trimestre de 2019 était principalement attribuable à un gain de 0,8 million \$ découlant d'une baisse de la juste valeur d'une contrepartie éventuelle à payer. Pour les neuf premiers mois, les « Autres (gains) pertes » se soldent par un gain de 2,1 millions \$ en 2020 alors qu'une perte de 1,7 million \$ avait été rapportée en 2019.

Le résultat avant impôts du troisième trimestre de 2020 est de 35,2 millions \$, en hausse de 14,0 millions \$ sur le résultat avant impôts du troisième trimestre de 2019 qui était de 21,2 millions \$. Le résultat avant impôts des neuf premiers mois de 2020 s'établit à 100,8 millions \$, en hausse de 41,0 millions \$ sur celui de 59,8 millions \$ réalisé au cours des neuf premiers mois de 2019.

Les impôts sur le résultat passent de 5,6 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019 à 8,8 millions \$ pour le trimestre comparable de 2020. Le taux effectif d'impôt de 25,1 % du troisième trimestre de 2020 est inférieur au taux de 26,5 % du trimestre comparable de 2019. Le taux effectif d'impôt du troisième trimestre de 2019 tenait compte de l'effet défavorable d'une révision d'un estimé touchant la déductibilité de certaines dépenses encourues en 2019. En excluant cet élément, le taux effectif d'impôt du troisième trimestre de 2020 est supérieur au taux ajusté du trimestre comparable de 2019 et reflète principalement une réduction des montants déductibles sur la charge d'intérêts de la Société. Les impôts sur le résultat des neuf premiers mois de 2020 s'établissent à 23,2 millions \$, en hausse de 8,0 millions \$ sur le montant de 15,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

Le résultat net du troisième trimestre de 2020 est de 26,4 millions \$, en hausse de 10,8 millions \$ sur le résultat net de 15,6 millions \$ du troisième trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat tient compte du résultat net de 1,8 million \$ de Sun-Rype et des frais financiers additionnels, nets d'impôts, de 0,3 million \$ relatifs au financement de l'acquisition. Pour les neuf premiers mois de 2020, le résultat net s'élève à 77,6 millions \$ alors qu'il était de 44,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 25,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 3,65 \$ pour le troisième trimestre de 2020. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 15,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,21 \$ pour la période comparable de 2019. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du troisième trimestre de 2020 aurait été en hausse de 8,5 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2019. Pour les neuf premiers mois de 2020, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 74,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 10,71 \$ alors qu'il avait atteint 43,5 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 6,27 \$ pour les neuf premiers mois de 2019.

Données relatives aux résultats intermédiaires

(en milliers de dollars, sauf indication)	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	495 207	498 207	472 446	432 127	422 882	419 746	403 546	426 799
Résultat d'exploitation	40 018	42 658	30 348	24 964	24 952	27 549	23 361	25 745
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	25 333	25 998	22 947	28 466	15 345	15 600	12 566	15 770
Résultat de base et dilué par action (en \$)	3,65	3,75	3,31	4,10	2,21	2,25	1,80	2,26
BAIIA ajusté ⁱ⁾	55 966	58 521	45 802	39 250	39 268	41 727	37 443	38 922

i) Pour la définition, se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport.

Quatrième trimestre de 2018

La Société a affiché des ventes de 426,8 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2018, en hausse de 24,2 millions \$ ou 6,0 % par rapport aux ventes de 402,6 millions \$ pour la période comparable de 2017. L'addition de OOB a eu pour effet de hausser les ventes de la Société de 25,6 millions \$. En excluant les ventes de OOB et un effet de change favorable de 8,8 millions \$, les ventes de la Société ont connu une baisse de 10,2 millions \$ (2,5 %) par rapport au quatrième trimestre de 2017. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 7,4 % des ventes américaines touchant tant les produits de marque nationale que les produits de marque privée.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 25,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 16,5 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 42,2 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice 2017. Pour sa part, OOB a affiché une perte d'exploitation de 0,4 million \$. Sans les effets de l'acquisition de OOB, le résultat d'exploitation aurait été en baisse de 16,1 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des ventes et son impact sur la récupération des frais fixes de production. Le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2018 a également été affecté par une hausse importante du coût des intrants touchant particulièrement les concentrés de pomme et la résine servant à la fabrication des bouteilles de plastique et par une augmentation des frais de transport. Ces éléments ont été partiellement compensés par une baisse des charges salariales liées à la performance.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 15,8 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,26 \$ pour le quatrième trimestre de 2018. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 37,2 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 5,32 \$ pour la période comparable de 2017. Sans l'impact de 10,2 millions \$ lié à l'ajustement des passifs d'impôt différé en 2017 et les effets de l'acquisition de OOB, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du quatrième trimestre de 2018 aurait été en baisse de 8,3 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2017.

Premier trimestre de 2019

La Société a affiché des ventes de 403,5 millions \$ au cours du premier trimestre de 2019, en hausse de 45,8 millions \$ ou 12,8 % par rapport aux ventes de 357,7 millions \$ pour la période comparable de 2018. L'addition de OOB a eu pour effet de hausser les ventes de la Société de 29,8 millions \$. En excluant les ventes de OOB et un effet de change favorable de 10,9 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 5,1 millions \$ (1,4 %) expliquée en grande partie par des ajustements de prix de vente qui ont eu un effet favorable sur les ventes de produits de marque nationale.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 23,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, en hausse de 1,1 million \$ sur le résultat d'exploitation de 22,3 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice 2018. Pour sa part, OOB a affiché un résultat d'exploitation de 2,5 millions \$. Sans les effets de l'acquisition de OOB, le résultat d'exploitation aurait été en baisse de 1,4 million \$ par rapport au premier trimestre de 2018. Cette baisse s'explique, entre autres, par une réduction de la contribution marginale des activités américaines découlant principalement d'une hausse du coût des intrants touchant particulièrement les concentrés de pomme et la résine servant à la fabrication des bouteilles de plastique. Au niveau des activités canadiennes, la contribution marginale est en hausse par rapport au trimestre comparable de l'exercice 2018 reflétant notamment des ajustements de prix de vente et un effet de change favorable, atténués par une hausse du coût des intrants. La baisse du résultat d'exploitation de la Société est également expliquée par une hausse des charges salariales liées à la performance et par une hausse des frais de transport encourus pour la livraison des produits. Il est à noter que l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a eu un effet favorable de 0,2 million \$ sur le résultat d'exploitation du premier trimestre de 2019.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 12,6 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 1,80 \$ pour le premier trimestre de 2019. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 14,5 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,08 \$ pour la période comparable de 2018. Sans les effets de l'acquisition de OOB, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du premier trimestre de 2019 aurait été en baisse de 1,6 million \$ sur celui du trimestre comparable de 2018.

Deuxième trimestre de 2019

La Société a affiché des ventes de 419,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2019, en hausse de 28,8 millions \$ ou 7,4 % par rapport aux ventes de 390,9 millions \$ pour la période comparable de 2018. OOB a réalisé des ventes de 31,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2019. Ces ventes avaient été de 12,4 millions \$ pour la période du 31 mai 2018 (date de début des activités d'exploitation de OOB sous le contrôle de la Société) au 30 juin 2018. En excluant les ventes de OOB et un effet de change favorable de 8,1 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 1,4 million \$ (0,4 %) expliquée en grande partie par une augmentation des ventes de produits de marque privée, atténuée par une baisse des ventes des produits de marque nationale.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 27,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 0,5 million \$ sur le résultat d'exploitation de 28,0 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice 2018. Pour sa part, OOB a affiché un résultat d'exploitation de 4,1 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2019. Pour la période du 31 mai 2018 au 30 juin 2018, OOB avait affiché un résultat d'exploitation de 0,2 million \$ et la Société avait encouru, au cours du deuxième trimestre de 2018, des charges de 1,5 million \$ liées à l'acquisition de OOB. Sans les effets de l'acquisition de OOB, le résultat d'exploitation aurait été en baisse de 5,9 millions \$ par rapport au deuxième trimestre de 2018. Cette baisse s'explique par une réduction de la contribution brute des activités américaines découlant principalement d'une hausse du coût des intrants touchant particulièrement le concentré de pomme. Au niveau des activités canadiennes, la contribution brute est en hausse par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent reflétant notamment des ajustements de prix de vente, atténués par un effet de change défavorable, une hausse du coût des intrants et par l'impact d'une baisse de cadence de production liée à des travaux d'investissement dans une des usines de la Société. La baisse du résultat d'exploitation de la Société est également due à une hausse des frais de vente et d'administration expliquée par une variation défavorable des frais de transport et par une hausse des frais marketing découlant d'une intensification de l'activité promotionnelle liée à de nouveaux produits, partiellement compensées par une baisse des charges salariales liées à la performance. Il est à noter que l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a eu un effet favorable de 0,2 million \$ sur le résultat d'exploitation du deuxième trimestre de 2019.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 15,6 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,25 \$ pour le deuxième trimestre de 2019. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 18,1 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,59 \$ pour la période comparable de 2018. Sans les effets de l'acquisition de OOB, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du deuxième trimestre de 2019 aurait été en baisse de 3,7 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2018.

Troisième trimestre de 2019

La Société a affiché des ventes de 422,9 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2019, en hausse de 4,3 millions \$ ou 1,0 % par rapport aux ventes de 418,6 millions \$ pour la période comparable de 2018. Il faut ici noter qu'au cours du troisième trimestre de 2018, la Société avait bénéficié d'une décision favorable d'un tribunal administratif américain relative à la classification de certains produits et avait réduit des frais de douanes payés au cours d'années antérieures pour un montant de 2,6 millions \$. En excluant cet élément et un effet de change favorable de 2,7 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 4,2 millions \$, expliquée en grande partie par une augmentation des ventes de produits de marque privée, atténuée par une baisse des ventes des produits de marque nationale.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 25,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, en baisse de 4,1 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 29,1 millions \$ du trimestre comparable de l'exercice précédent. En excluant l'impact favorable en 2018 de la réduction de 2,6 millions \$ des frais de douanes payés au cours d'années antérieures, le résultat d'exploitation aurait été en baisse de 1,5 million \$ par rapport au troisième trimestre de 2018. Cette baisse s'explique par une réduction de la contribution brute des activités américaines, découlant principalement d'une hausse des frais généraux de fabrication et d'une baisse de volume de ventes, atténuée par des ajustements de prix de vente et une baisse du coût de certains intrants. Au niveau des activités canadiennes, la contribution brute est en hausse par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent, reflétant notamment des ajustements de prix de vente et une baisse du coût de certains intrants. Ces éléments ont été atténués par un effet de change défavorable et par l'impact d'une baisse de cadence de production liée à des travaux d'investissement dans une des usines de la Société. Il est à noter que l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a eu un effet favorable de 0,1 million \$ sur le résultat d'exploitation du troisième trimestre de 2019.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 15,3 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,21 \$ pour le troisième trimestre de 2019. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 18,0 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,57 \$ pour la période comparable de 2018. En excluant l'impact favorable net d'impôts en 2018 de la réduction des frais de douanes payés au cours d'années antérieures, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du troisième trimestre de 2019 aurait été en baisse de 0,8 million \$ sur celui du trimestre comparable de 2018.

Quatrième trimestre de 2019

La Société a affiché des ventes de 432,1 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2019, en hausse de 5,3 millions \$ (1,2 %) par rapport aux ventes de 426,8 millions \$ pour la période comparable de 2018. En excluant un effet de change favorable de 0,5 million \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 4,8 millions \$ (1,1 %) par rapport au quatrième trimestre de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente alors que les volumes sont demeurés stables tant au niveau des produits de marque nationale que des produits de marque privée.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 25,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2019, en baisse de 0,7 million \$ sur le résultat d'exploitation de 25,7 millions \$ du trimestre comparable de 2018. En excluant les charges de 1,5 million \$ liées à l'acquisition de Sun-Rype, le résultat d'exploitation aurait été en hausse de 0,8 million \$ par rapport au quatrième trimestre de 2018 sur une base comparable. Cette hausse découle d'une amélioration des marges de contribution des activités américaines de la Société atténuée par une hausse de 5,3 millions \$ de la charge de stocks désuets. Il est à noter que l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a eu un effet favorable de 0,1 million \$ sur le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2019.

Les « Autres (gains) pertes » sont passés d'une perte de 0,8 million \$ au quatrième trimestre de 2018 à un gain de 20,9 millions \$ en 2019. Le gain du quatrième trimestre de 2019 était principalement attribuable à un gain de 20,8 millions \$ réalisé à la suite du règlement d'une réclamation d'assurance directement liée au prix d'acquisition de OOB. La réclamation visait des représentations du vendeur qui ne reflétaient plus la réalité économique de OOB en date de clôture de la transaction.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre de 2019 s'établit à 28,5 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 4,10 \$. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 15,8 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,26 \$ pour la période comparable de 2018. Sans l'effet net d'impôts d'un gain réalisé à la suite du règlement de la réclamation d'assurance précitée et des charges liées à l'acquisition de Sun-Rype, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du quatrième trimestre de 2019 aurait été similaire à celui du trimestre comparable de 2018.

Premier trimestre de 2020

La Société a affiché des ventes de 472,4 millions \$ au cours du premier trimestre de 2020, en hausse de 68,9 millions \$ ou 17,1% par rapport aux ventes de 403,5 millions \$ pour la période comparable de 2019. L'addition de Sun-Rype a eu pour effet de hausser les ventes de la Société de 44,1 millions \$. En excluant le chiffre d'affaires de Sun-Rype et un effet de change favorable de 2,6 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 22,2 millions \$, expliquée en grande partie par une augmentation des ventes de produits de marque privée. La Société croit qu'une portion non négligeable de cette augmentation pourrait être attribuable aux incertitudes des consommateurs découlant de la pandémie de COVID-19, ceux-ci ayant accumulé des réserves alimentaires.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 30,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, en hausse de 6,9 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 23,4 millions \$ du trimestre comparable de 2019. Pour sa part, Sun-Rype a affiché un résultat d'exploitation de 0,7 million \$. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat d'exploitation aurait été en hausse de 6,2 millions \$ par rapport au premier trimestre de 2019. Cette hausse s'explique par des augmentations de la contribution brute des activités canadiennes et américaines découlant principalement de la hausse du volume de ventes et par une baisse de coût des matières premières. Ces éléments ont été atténués par une hausse des charges salariales liées à la performance.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 22,9 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 3,31 \$ pour le premier trimestre de 2020. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 12,6 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 1,80 \$ pour la période comparable de 2019. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du premier trimestre de 2020 aurait été en hausse de 10,2 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2019.

Deuxième trimestre de 2020

La Société a affiché des ventes de 498,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2020, en hausse de 78,5 millions \$ ou 18,7 % par rapport aux ventes de 419,7 millions \$ pour la période comparable de 2019. L'addition de Sun-Rype a eu pour effet de hausser les ventes de la Société de 35,8 millions \$. En excluant le chiffre d'affaires de Sun-Rype et un effet de change favorable de 11,1 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 31,6 millions \$ ou 7,5 %, expliquée en grande partie par une augmentation des ventes de produits de marque privée, principalement aux États-Unis. La Société croit qu'une portion importante de cette augmentation pourrait être attribuable aux changements d'habitudes alimentaires liés aux impacts de la COVID-19 puisque les volumes de ventes de l'industrie ont également bénéficié d'une hausse appréciable.

Le résultat d'exploitation de la Société a été de 42,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, en hausse de 15,2 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 27,5 millions \$ du trimestre comparable de 2019. Pour sa part, Sun-Rype a affiché un résultat d'exploitation de 3,3 millions \$. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat d'exploitation aurait été en hausse de 11,9 millions \$ par rapport au deuxième trimestre de 2019. Cette hausse s'explique par des augmentations de la contribution brute des activités canadiennes et américaines principalement dues à la hausse du volume de ventes aux États-Unis et à une baisse du coût de certaines matières premières, atténuées par des coûts de production additionnels encourus en raison de la pandémie. Le résultat d'exploitation a également été affecté par une hausse des charges salariales liées à la performance partiellement compensée par une diminution des frais de vente et de marketing.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 26,0 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 3,75 \$ pour le deuxième trimestre de 2020. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 15,6 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,25 \$ pour la période comparable de 2019. Sans les effets de l'acquisition de Sun-Rype, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du deuxième trimestre de 2020 aurait été en hausse de 8,8 millions \$ sur celui du trimestre comparable de 2019.

Situation financière et trésorerie

Données relatives à la situation financière

<i>(en milliers de dollars, sauf indication)</i>	Au 26 sept. 2020 \$	Au 31 déc. 2019 \$
Actif total	1 451 072	1 310 226
Capitaux propres	807 405	734 819
Capitaux propres / actif total (en %)	55,6	56,1
Dette totale ⁱ⁾	269 722	265 119

i) Est constituée de la dette à long terme incluant la tranche à court terme.

Pour comparer les soldes des postes des états consolidés résumés de la situation financière, il faut, tout d'abord, noter que le taux de conversion des soldes de clôture libellés en dollars américains est passé de 1,2988 \$ CA par \$ US au 31 décembre 2019 à 1,3396 \$ CA par \$ US au 26 septembre 2020. Le tableau suivant présente l'incidence des variations de taux de change sur les principaux postes de l'état consolidé résumé de la situation financière.

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 26 sept. 2020 \$	Au 31 déc. 2019 \$	Augmentation (diminution) Incidence des taux de change \$	Écart excluant l'incidence des taux de change \$
Débiteurs	167,6	127,0	2,4	38,2
Stocks	286,2	258,8	4,9	22,5
Immobilisations corporelles	399,0	334,5	4,5	60,0
Immobilisations incorporelles	238,8	239,4	7,4	(8,0)
Goodwill	325,3	304,7	9,3	11,3
Créditeurs et charges à payer	267,6	220,4	4,0	43,2
Dette à long terme incluant la tranche à court terme	269,7	265,1	6,0	(1,4)
Passifs d'impôt différé	78,8	69,0	1,2	8,6

Au 26 septembre 2020, l'actif de la Société totalise 1 451,1 millions \$ contre 1 310,2 millions \$ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 10,7 % principalement attribuable à l'acquisition de Sun-Rype. À la fin du troisième trimestre de 2020, le fonds de roulement de la Société se chiffre à 179,7 millions \$ pour un coefficient de 1,60:1, comparativement à 161,4 millions \$ et un coefficient de 1,64:1 au 31 décembre 2019.

Toujours au 26 septembre 2020, l'actif à court terme s'élève à 478,5 millions \$ contre 414,8 millions \$ au 31 décembre 2019. Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se chiffre à 6,4 millions \$ au 26 septembre 2020 alors qu'il était de 1,8 million \$ au 31 décembre 2019.

Les débiteurs s'élèvent à 167,6 millions \$ au 26 septembre 2020, comparativement à 127,0 millions \$ au 31 décembre 2019. En excluant l'incidence des taux de change et les débiteurs de Sun-Rype d'un montant de 19,5 millions \$, les débiteurs ont connu une hausse de 18,7 millions \$ qui s'explique par une augmentation de 20,6 millions \$ des débiteurs-clients, découlant principalement de l'impact des ventes supérieures dans le dernier mois du troisième trimestre de 2020 lorsque comparées à celles de décembre 2019, atténuée par une baisse de 1,3 million \$ des autres débiteurs et par une baisse de 0,6 million \$ des rabais à recevoir de fournisseurs.

Les stocks sont passés de 258,8 millions \$ au 31 décembre 2019 à 286,2 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change et les stocks de Sun-Rype d'un montant de 34,5 millions \$, les stocks ont connu une baisse de 12,0 millions \$. Cette baisse s'explique par une diminution de 11,1 millions \$ des stocks de produits finis due essentiellement à des ventes supérieures aux projections et par une baisse de 0,9 million \$ des stocks de matières premières et fournitures.

Au 26 septembre 2020, la juste valeur des instruments dérivés inscrite à l'actif à court terme est de 1,8 million \$, comparativement à moins de 0,1 million \$ au 31 décembre 2019. Ce poste de l'état de la situation financière reflète les écarts favorables entre le taux des contrats de change à terme que la Société a en sa possession pour couvrir ses besoins en devises étrangères pour les dix mois suivant la date de l'état de la situation financière et les taux de change à cette date.

Les autres actifs à court terme sont passés de 15,5 millions \$ au 31 décembre 2019 à 12,6 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant les autres actifs à court terme de Sun-Rype d'un montant de 1,5 million \$, il en résulte une diminution de 4,4 millions \$ pour les soldes comparables. Cette baisse est principalement due à une diminution de 3,1 millions \$ des frais payés d'avance et une baisse de 0,8 million \$ des taxes de vente à recevoir.

La participation dans une entreprise associée est passée de 8,1 millions \$ au 31 décembre 2019 à 7,4 millions \$ au 26 septembre 2020. La variation s'explique par la quote-part du résultat net des neuf premiers mois de 2020 de l'entreprise associée attribuable à la Société.

De 334,5 millions \$ qu'elles étaient au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles totalisent 399,0 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change et les immobilisations corporelles de Sun-Rype d'un montant de 56,5 millions \$, les immobilisations corporelles ont connu une hausse de 3,5 millions \$. Cette hausse s'explique principalement par des acquisitions de 23,7 millions \$ et par une réévaluation nette à la hausse de 2,7 millions \$ de la valeur des actifs au titre des droits d'utilisation atténuée par une charge d'amortissement de 23,4 millions \$.

Les immobilisations incorporelles sont passées de 239,4 millions \$ au 31 décembre 2019 à 238,8 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change et les immobilisations incorporelles de Sun-Rype d'un montant de 8,5 millions \$, les immobilisations incorporelles ont connu une baisse de 16,5 millions \$ expliquée par une charge d'amortissement de 19,6 millions \$ atténuée par des acquisitions d'immobilisations incorporelles de 3,1 millions \$.

L'actif net au titre des prestations définies est passé de 7,9 millions \$ au 31 décembre 2019 à 1,3 million \$ au 26 septembre 2020. Cette baisse de 6,6 millions \$ est expliquée par une perte actuarielle de 12,2 millions \$ et par des dépenses de 3,5 millions \$ liées aux régimes de retraite à prestations définies, atténuées par la capitalisation de 9,1 millions \$ de ces mêmes régimes de retraite.

Le goodwill est passé de 304,7 millions \$ au 31 décembre 2019 à 325,3 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change, le goodwill a connu une hausse de 11,3 millions \$, la totalité de l'augmentation étant attribuable à l'acquisition de Sun-Rype.

Le passif à court terme s'élève à 298,8 millions \$ au 26 septembre 2020 comparativement à 253,4 millions \$ à la fin de l'exercice financier 2019. Le découvert bancaire est de 0,1 million \$ au 26 septembre 2020 alors qu'il se chiffrait à 12,4 millions \$ au 31 décembre 2019.

Les créiteurs et charges à payer sont passés de 220,4 millions \$ au 31 décembre 2019 à 267,6 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change et les créiteurs et charges à payer de Sun-Rype d'un montant de 21,8 millions \$, les créiteurs et charges à payer ont connu une hausse de 21,4 millions \$. Cette augmentation est principalement causée par : (i) une hausse de 16,3 millions \$ du poste « Salaires et vacances à payer »; (ii) une hausse de 7,2 millions \$ des frais commerciaux à payer; et (iii) une diminution de 2,1 millions \$ des comptes fournisseurs et frais courus.

En tenant compte de sa tranche à court terme, la dette à long terme totalise 269,7 millions \$ au 26 septembre 2020 comparativement à 265,1 millions \$ au 31 décembre 2019. En excluant l'incidence des taux de change, la hausse de 89,3 millions \$ de la dette à long terme pour le financement de l'acquisition de Sun-Rype et les obligations locatives de Sun-Rype totalisant 21,6 millions \$, la dette à long terme a connu une baisse de 112,3 millions \$. Cette diminution est principalement liée aux remboursements par la Société de 69,4 millions \$ sur le crédit d'exploitation rotatif canadien et de 4,4 millions \$ sur le crédit d'exploitation rotatif américain. De plus, la Société a effectué des remboursements de l'ordre de 34,0 millions \$ sur l'emprunt à terme de LPC et de 6,0 millions \$ sur ses dettes à terme canadiennes. Quant aux obligations locatives de la Société, celles-ci ont connu une augmentation de 0,5 million \$ expliquée par une réévaluation nette à la hausse de 2,7 millions \$ de la valeur des obligations locatives et par l'ajout de nouvelles obligations locatives pour un montant de 0,4 million \$, alors que la Société a effectué des remboursements de 2,6 millions \$. Il faut également noter que la Société a capitalisé des frais financiers pour un montant de 0,2 million \$ et qu'elle en a amorti pour 1,4 million \$.

Les passifs d'impôt différé sont passés de 69,0 millions \$ au 31 décembre 2019 à 78,8 millions \$ au 26 septembre 2020. En excluant l'incidence des taux de change et les passifs d'impôts différés de Sun-Rype totalisant 6,7 millions \$, les passifs d'impôt différé ont connu une hausse de 1,9 million \$. Cette augmentation s'explique principalement par l'impact fiscal de la constatation au résultat global de gains sur instruments financiers désignés à des fins de couverture de flux de trésorerie et par l'amortissement fiscal du goodwill atténués par l'impact fiscal de la constatation au résultat global d'une perte actuarielle.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société sont de 748,4 millions \$ au 26 septembre 2020, en hausse de 67,6 millions \$ par rapport au solde de 680,8 millions \$ du 31 décembre 2019. Le cumul des autres réserves a augmenté de 15,6 millions \$ à la suite d'une hausse de 14,7 millions \$ de la réserve au titre de l'écart de change expliquée principalement par la conversion des soldes de clôture libellés en dollars américains à un taux au 26 septembre 2020 supérieur à celui du 31 décembre 2019 et une hausse de 0,9 million \$ de la réserve de couverture. Les résultats non distribués sont, pour leur part, en hausse de 52,0 millions \$ pour atteindre 618,3 millions \$ au terme du troisième trimestre de 2020. Cette augmentation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des neuf premiers mois de l'exercice 2020 au montant de 74,3 millions \$, réduit des dividendes versés de 13,1 millions \$ et de la constatation aux autres éléments du résultat global d'une perte actuarielle (nette d'impôts) de 9,1 millions \$.

La participation ne donnant pas le contrôle a augmenté, passant de 54,1 millions \$ au 31 décembre 2019 à 59,0 millions \$ au 26 septembre 2020. La participation ne donnant pas le contrôle représente la quote-part d'une participation minoritaire dans les capitaux propres des entités américaines de la Société.

Analyse des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars)	Troisième trimestres terminés les		Neuf premiers mois terminés les	
	26 sept. 2020	28 sept. 2019	26 sept. 2020	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	65 913	34 136	168 895	65 083
Activités de financement	(53 876)	(9 502)	(42 307)	(26 626)
Activités d'investissement	(11 067)	(17 719)	(109 972)	(43 634)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	970	6 915	16 616	(5 177)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 303	(7 592)	(10 590)	4 575
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	69	(15)	316	(90)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	6 342	(692)	6 342	(692)

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation totalisent 65,9 millions \$, en hausse de 31,8 millions \$ par rapport à 2019. Les flux de trésorerie générés par Sun-Rype à cet égard ont été de 3,5 millions \$, laissant un écart de 28,3 millions \$ sur une base comparable. Cette variation nette à la hausse s'explique principalement par une variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a généré des fonds de 18,4 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 0,5 million \$ au cours de la même période de l'exercice précédent, pour une génération de fonds accrue de 18,9 millions \$. Ce changement dans la variation du fonds de roulement découle de l'effet combiné des éléments suivants : (a) une diminution des stocks générant 23,2 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à une génération de fonds de 11,3 millions \$ au cours du trimestre comparable de 2019; (b) une diminution des débiteurs générant 0,8 million \$ au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 8,7 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2019; (c) une variation des autres actifs et passifs à court terme utilisant 0,2 million \$ au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à une génération de fonds de 1,2 million \$ au cours du trimestre comparable de 2019; et (d) une diminution des crédettes et charges à payer utilisant 5,4 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 4,3 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2019. Les éléments suivants ont aussi contribué à la variation à la hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation : (i) une hausse de 10,4 millions \$ du résultat avant intérêts, impôts et amortissements; et (ii) une augmentation de 3,6 millions \$ des impôts encaissés. Une augmentation de 4,8 millions \$ des impôts versés a eu pour effet de limiter la variation à la hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Pour les neuf premiers mois de 2020, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation totalisent 168,9 millions \$, en hausse de 103,8 millions \$ par rapport à la même période en 2019. Les flux de trésorerie générés par Sun-Rype à cet égard ont été de 9,2 millions \$, laissant un écart de 94,6 millions \$ sur une base comparable. Cette variation à la hausse s'explique essentiellement par une variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a généré des fonds de 23,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 26,8 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent, pour une génération de fonds accrue de 50,3 millions \$. Ce changement dans la variation du fonds de roulement découle de l'effet combiné des éléments suivants : (a) une augmentation des crédettes et charges à payer générant 25,3 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 9,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019; (b) une diminution des stocks générant 12,0 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 11,4 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent; (c) une augmentation des débiteurs utilisant 19,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 5,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019; et (d) une variation des autres actifs et passifs à court terme générant 5,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à une utilisation de fonds de 0,4 million \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Les éléments suivants ont aussi contribué à la variation à la hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation : (i) une hausse de 33,7 millions \$ du résultat avant intérêts, impôts et amortissements; (ii) une augmentation de 9,9 millions \$ des impôts encaissés; (iii) l'encaissement d'instruments dérivés pour 1,5 million \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à des règlements d'instruments dérivés de 3,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019; et (iv) une diminution de 3,6 millions \$ des impôts versés. Une capitalisation supérieure de 9,0 millions \$ des régimes à prestations définies a eu pour effet de limiter la variation à la hausse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, les activités de financement ont utilisé 53,9 millions \$ alors qu'elles avaient utilisé 9,5 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette utilisation supérieure de fonds s'explique principalement par (i) un remboursement de 30,9 millions \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours du troisième trimestre de 2020 comparativement à un apport

de fonds de 3,8 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2019, et (ii) une augmentation de 9,3 millions \$ des remboursements de dette à long terme.

Pour les neuf premiers mois de 2020, les activités de financement ont utilisé 42,3 millions \$ alors qu'elles avaient utilisé 26,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019. Les flux de trésorerie générés pour l'acquisition de Sun-Rype ont été de 89,3 millions \$, laissant un écart de 105,0 millions \$ sur une base comparable. Cette utilisation supérieure de fonds s'explique principalement par un remboursement de 73,9 millions \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours des neuf premiers mois de 2020 comparativement à un apport de fonds de 47,1 millions \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours des neuf premiers mois de 2019. Cet élément a été atténué par une diminution de 6,9 millions \$ des remboursements de dette à long terme et par des rachats d'actions pour un montant de 7,2 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, l'utilisation de fonds par les activités d'investissement a été de 11,1 millions \$ comparativement à 17,7 millions \$ pour la période comparable de 2019. Cette variation à la baisse provient principalement des sorties de fonds en 2019 liées à l'acquisition d'une participation dans Diamond pour un montant de 7,0 millions \$ et d'une diminution de 0,6 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Ces éléments ont été atténués par une hausse de 0,8 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations incorporelles.

Pour les neuf premiers mois de 2020, l'utilisation des fonds par les activités d'investissement a été de 110,0 millions \$ comparativement à 43,6 millions \$ pour la période comparable de 2019. Au cours des neuf premiers mois de 2020, les flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition de Sun-Rype, nets des fonds en caisse acquis, ont été de 80,6 millions \$, laissant un écart de 14,2 millions \$ sur une base comparable. Cette variation à la baisse provient principalement (i) d'une contrepartie de 7,5 millions \$ versée en 2019 lors d'un regroupement d'entreprises non significatif, (ii) des sorties de fonds en 2019 liées à l'acquisition d'une participation dans Diamond pour un montant de 7,0 millions \$, et (iii) d'une diminution de 1,6 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Ces éléments ont été atténués par une hausse de 1,6 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations incorporelles.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

Fonds de roulement et ratio de fonds de roulement

La mesure financière « fonds de roulement » est utilisée par la Société pour évaluer si l'actif à court terme est suffisant pour acquitter le passif à court terme. Le fonds de roulement est le résultat de l'actif à court terme moins le passif à court terme, tandis que « le ratio de fonds de roulement » est obtenu en divisant l'actif à court terme par le passif à court terme.

<i>(en milliers de dollars, sauf le ratio de fonds de roulement)</i>	Au 26 sept. 2020 \$	Au 31 déc. 2019 \$
Actif à court terme	478 542	414 756
Passif à court terme	298 793	253 389
Fonds de roulement	179 749	161 367
Ratio de fonds de roulement	1,60:1	1,64:1

Capitaux propres sur l'actif total

La mesure financière « capitaux propres sur l'actif total » est utilisée par la Société pour évaluer la part de l'investissement des actionnaires par rapport à l'actif total de la Société. Le ratio capitaux propres sur l'actif total est obtenu en divisant les capitaux propres par l'actif total tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé résumé de la situation financière de la Société.

<i>(en milliers de dollars, sauf indication)</i>	Au 26 sept. 2020 \$	Au 31 déc. 2019 \$
Capitaux propres	807 405	734 819
Actif total	1 451 072	1 310 226
Ratio capitaux propres / actif total (en %)	55,6	56,1

Résultat avant intérêts, impôts et amortissements ajusté

La mesure financière « résultat avant intérêts, impôts et amortissements ajusté » (« BAIIA ajusté ») est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté se compose de la somme du résultat d'exploitation, de l'amortissement des immobilisations, tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, et des « (Gains) pertes sur immobilisations », s'il y a lieu.

(en milliers de dollars)	Troisième trimestres terminés les		Neuf premiers mois terminés les	
	26 sept. 2020	28 sept. 2019	26 sept. 2020	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	40 018	24 952	113 024	75 862
Amortissement des immobilisations	15 935	14 394	47 208	42 666
(Gains) pertes sur immobilisations	13	(78)	57	(90)
BAIIA ajusté	55 966	39 268	160 289	118 438

La charge d'amortissement est passée de 14,4 millions \$ au troisième trimestre de 2019 à 15,9 millions \$ pour le trimestre comparable de 2020. Cette hausse est essentiellement expliquée par la charge d'amortissement de Sun-Rype d'un montant de 1,7 million \$. Pour les neuf premiers mois, la charge d'amortissement est passée de 42,7 millions \$ en 2019 à 47,2 millions \$ pour l'exercice en cours.

Méthodes comptables et modifications comptables futures

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Les modifications comptables futures sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 tandis que celle qui s'est ajoutée après la publication des états financiers annuels est présentée à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les notes requises dans les états financiers consolidés annuels.

Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »)

La chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information, tels que définis par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé des principaux dirigeants de la Société. Le comité de divulgation requiert d'être totalement informé de tout fait significatif touchant la Société afin de pouvoir évaluer ces renseignements et déterminer leur importance ainsi que le moment opportun de divulgation d'un communiqué le cas échéant. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, ceux-ci ne peuvent fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

La chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information au 26 septembre 2020 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques; en conséquence, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude.

Sous la supervision de la chef de la direction et du vice-président exécutif et chef de la direction financière, la Société a procédé à l'évaluation de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de la publication de l'information financière au 26 septembre 2020 en utilisant le cadre de référence du « Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission » (« COSO »).

Pour la période de neuf mois terminée le 26 septembre 2020, il n'y a pas eu de modification aux contrôles internes à l'égard de la publication de l'information financière qui aurait eu une incidence significative ou qui aurait raisonnablement été susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la Société à l'égard de la publication de l'information financière.

Limitation de l'étendue de la conception

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception des CPCI et du CIIF excluent les contrôles, les conventions et les procédures de Sun-Rype, société acquise le 3 janvier 2020. La Société ne pourra bénéficier de cette exclusion aux fins des attestations requises pour les trimestres terminés après le 3 janvier 2021. Le tableau suivant fournit une information financière sommaire utile concernant Sun-Rype.

<i>(en milliers de dollars)</i>		Neuf premiers mois terminés le 26 sept. 2020
		\$
Ventes		127 426
Résultat net		4 464
		Au 26 sept. 2020
		\$
Actif à court terme		70 486
Actif à long terme		76 238
Passif à court terme		28 136
Passif à long terme		26 069

Arrangements hors état consolidé de la situation financière

Au 26 septembre 2020, la Société a des lettres de crédit en circulation totalisant 1,4 million \$.

Les engagements sont présentés à la note 29 des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Programme de rachat d'actions

En 2018, la Société avait rétabli son programme de rachat d'actions, par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à ses règles et politiques. Elle pouvait ainsi racheter au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, entre le 3 octobre 2018 et le 2 octobre 2019, jusqu'à concurrence de 80 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne. Les achats sont effectués au prix du marché, sans toutefois excéder le cours maximal cible fixé par la direction de la Société.

Au cours du troisième trimestre de 2019, la Société n'avait racheté aucune action de catégorie A à droit de vote subalterne.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société avait racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 40 400 actions de catégorie A à droit de vote subalterne, à un prix moyen de 177,71 \$ par action en contrepartie de 7 179 000 \$, dont 535 000 \$ avaient été portés en réduction du capital-actions, 6 639 000 \$ en réduction des bénéfices non répartis et 5 000 \$ en réduction du surplus d'apport.

La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités qui prenait fin le 2 octobre 2019.

Événement postérieur à la date de l'état consolidé de la situation financière

Les facilités de crédit canadiennes comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») qui offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période de un an. En octobre 2020, la Société et le syndicat d'institutions financières ont convenu de prolonger la date d'échéance du crédit rotatif CA de un an en reportant l'échéance à avril 2025.

Perspectives

La Société constate une hausse appréciable des volumes de ventes de l'industrie sur les marchés américain et canadien des jus et boissons de fruits tant pour la période de douze mois se terminant le 26 septembre 2020 que pour la période de douze semaines terminée le 26 septembre 2020. En excluant le chiffre d'affaires de Sun-Rype et les effets de change, les ventes de la Société ont connu une hausse de 5,3 % au cours du troisième trimestre de 2020 lorsque comparées à la même période en 2019. Elle croit qu'une portion non négligeable de cette augmentation serait attribuable aux effets directs et indirects de la pandémie sur le comportement des consommateurs. Il n'existe aucune façon fiable de déterminer si ces changements d'habitudes d'achat sont permanents ou s'ils s'estomperont lorsque la COVID-19 sera chose du passé. Sous réserve de facteurs externes significatifs, incluant les impacts de l'évolution de la COVID-19, et en excluant les effets de change ainsi que l'impact de l'acquisition de Sun-Rype pour maintenir une base comparable, la Société estime être en mesure de réaliser en 2020 un taux de croissance des ventes annuelles consolidées supérieur à celui de 2019, mais avec une légère diminution de son taux actuel de croissance au cours du quatrième trimestre de 2020. Elle note cependant que l'incertitude relative de cette prévision est plus élevée qu'en temps normal, car l'impact en 2020 des mesures de confinement et de distanciation physique sur la demande pour ses produits est difficile à mesurer. La Société s'inquiète toujours des effets de la crise sur les ventes aux services alimentaires d'autant plus que plusieurs régions de l'Amérique du Nord retournent en confinement partiel.

La Société observe une amélioration de la rentabilité de ses activités américaines au cours du troisième trimestre de 2020 due à une forte demande pour ses produits au cours de ce trimestre mais elle note certaines incertitudes quant à la disponibilité de la main-d'œuvre liées aux effets de la COVID-19. Au Canada, elle constate une amélioration de la cadence de production dans son usine de produits de spécialités alimentaires dont la productivité avait été affectée par d'importants travaux d'investissement en 2019.

La pandémie actuelle vient ajouter un niveau d'incertitude additionnel sur le coût des matières premières et de la main-d'œuvre. La Société remarque que le prix des concentrés d'orange demeure légèrement plus élevé qu'avant la crise de la COVID-19 tout en notant qu'elle a été en mesure de sécuriser la vaste majorité de ses approvisionnements de 2020 pour ce type de concentré. Les taux de conversion des achats des filiales canadiennes payables en dollars américains devraient, quant à eux, avoir un impact négligeable sur les résultats avant impôts des trois derniers mois de 2020 par rapport à 2019. L'utilisation de contrats de change à terme, dont la période de couverture n'excède habituellement pas douze mois, permet de stabiliser partiellement durant cette période l'impact de la fluctuation des devises sur les résultats de la Société.

Information additionnelle

Au 26 septembre 2020, le capital-actions émis et en circulation de la Société est constitué de 3 180 900 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et de 3 752 620 actions de catégorie B à droits de vote multiples.

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 6 novembre 2020 et est disponible sur le site Internet de Industries Lassonde inc. Le lecteur trouvera ce même rapport de gestion, la notice annuelle, les documents complémentaires, les communiqués de presse ainsi que davantage de renseignements sur la Société sur le site Internet de SEDAR au www.sedar.com.

Dividendes

Le conseil d'administration de la Société a déclaré aujourd'hui, conformément à la politique de dividendes de la Société, un dividende trimestriel de 0,65 \$ par action à l'égard des actions de catégories A et B, payable le 15 décembre 2020 à tous les porteurs d'actions de catégories A et B inscrits aux registres en date du 19 novembre 2020. Sur une base annualisée, ce dividende représente environ 25 % du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de l'exercice 2019. Ce dividende est un dividende déterminé.

Le 6 novembre 2020